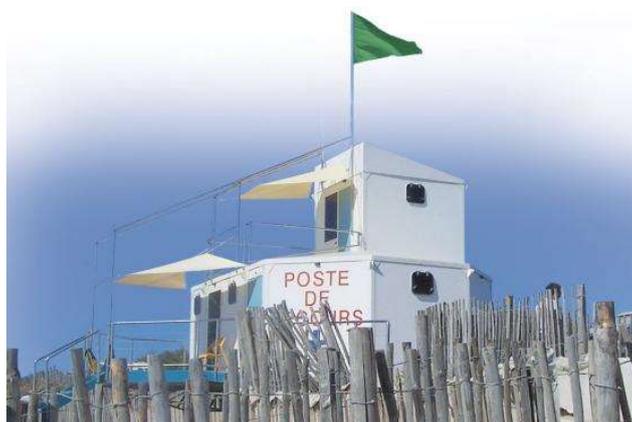


PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

Examen B.N.S.S.A. 2019



Dates des examens	Epreuves	Lieux	Date limite de remise des dossiers
Mardi 21 mai 2019	Epreuve QCM (matin)	DDCSPP	Mercredi 24 avril 2019
	Epreuves aquatiques (après-midi)	Complexe aquatique Fonneuve - Montauban	
Ouverture d'un 2 ^{ème} examen selon le nombre de candidats 2019 inscrits			
Mardi 28 mai 2019	Epreuve QCM (matin)	DDCSPP	Mercredi 24 avril 2019
	Epreuves aquatiques (après-midi)	Complexe aquatique Fonneuve - Montauban	

Conditions d'inscription :

Age minimum	Etre âgé de dix-sept ans au moins à la date de l'examen ou apporter la preuve de son émancipation. La demande concernant un mineur doit être formulée par la personne ou l'institution investie de l'autorité parentale ou du droit de garde.
Diplômes requis	détenir le certificat de compétences de secouriste – premiers secours en équipe de niveau 1, ou un titre équivalent, précisant que le candidat est à jour de sa formation continue
Durée de validité	Le diplôme du BNSSA est valable 5 ans. Cette durée s'entend d'année en année (année d'obtention plus cinq ans) et non de date à date. Le titulaire du BNSSA qui souhaite prolonger la validité de son diplôme est soumis tous les cinq ans à une vérification du maintien des acquis comprenant les épreuves 1 et 3
Inscription à l'examen	Elle est transmise à la DDCSPP de Tarn-et-Garonne uniquement par l'intermédiaire de l'organisme de formation. Les candidatures « isolées » ne sont pas autorisées. Pour les candidats ayant suivi leur formation dans un autre département , le dossier d'inscription doit obligatoirement être transmis par la Préfecture ou par le service de l'Etat en charge du secourisme, du département de résidence (joindre une attestation d'assiduité à la formation et une lettre justifiant des motifs ayant conduit à une inscription hors du département).

CONTACTS

Organismes agréés pour la formation au BNSSA en Tarn-et-Garonne

 	FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME (FFSS)	
	Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme 65 av. Marceau HAMECHER 82000 MONTAUBAN ☎ 05 63 20 47 53 ☎ 06 60 62 15 15 ✉ amss82@bbox.fr	Responsable de la formation Régis ALIBERT ☎ 05 63 20 47 53 ✉ alibert.regis@laposte.net

 	FEDERATION NATIONALE DES METIERS DE LA NATATION ET DU SPORT (FNMNS)	
	Centre de formation de Montauban Natation 82 Complexe aquatique Ingréo Boulevard Edouard Herriot 82000 MONTAUBAN ☎ 09 64 49 83 60 ✉ montaubannatation@orange.fr	Responsable de la formation Julie QUENOUILLE ☎ 09 64 49 83 60 ✉ cf.mn82@gmail.com

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de Tarn-et-Garonne

Patrick BASTIDE
DDCSPP de Tarn-et-Garonne
Service jeunesse, sports et vie associative
140, avenue Marcel Unal – BP 730
82013 MONTAUBAN Cedex

☎ : 05 63 21 18 71
☎ : 05 63 21 18 00
Fax : 05 81 31 17 92
✉ patrick.bastide@tarn-et-garonne.gouv.fr